

CARNE ÉGALES

SUITE DES OBSEQUES

LOIREAUXENCE (VARADE)

Georges (†), son mari;
Liliane, sa fille;
ses neveux, ses nièces ainsi que toute la famille vous font part de son décès de

Madeline GRÉGOIRE née DUPONT

survenu à l'aube de ses 91 ans. La cérémonie religieuse sera brée lundi 29 juillet 2019 à 10 h 30, en l'église de Varade Loireauxence.

Madeline repose au salon funéraire Ravard à Varades. Cet avis tient lieu de faire-part de remerciements, et plus particulièrement à l'ensemble des personnels du centre de soins Varades, de l'ADAR, au Dr Vint, pour leur travail, leur soutien et leur dévouement.

PF Ravard,
Varades, 02 40 98 30 39

NANTES, LE PALLET

Le Seigneur a appelé à lui
Myriam DURET
Soeur **MYRIAM**

le vendredi 26 juillet 2019, à l'âge de 80 ans, dont 56 ans de profession religieuse. La communauté des Clarisses en communion avec les Petites Soeurs des Pauvres et sa famille vous invitent à vous unir à la prière et à leur espérance. La messe de sa Pâques aura lieu mardi 30 juillet 2019, à 10 h en la chapelle du monastère rue Molac, à Nantes, suivie de l'inhumation.

PF de la Miséricorde,
Nantes, 02 40 14 09 83.

NANTES

Élisabeth, Cécile et Franck, ses enfants;
Chloé, Jimmy, Dorian, ses petits-enfants;
Claude,
Anne-Françoise et Jeannette son frère et ses sœurs, ainsi que toute les familles Lefeu et Brosseau ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Paul LEFUI

survenu le 25 juillet 2019, à l'âge de 83 ans.

La cérémonie religieuse sera brée mardi 30 juillet 2019 à 14 h 30, en l'église de Notre-Dame Lourdes de Nantes, suivie de l'inhumation au cimetière de la Miséricorde.

Ni fleurs ni couronnes. Cet avis tient lieu de faire-part de remerciements.

Condoléances sur www.pf-misericorde.com

PF de la Miséricorde,
Nantes, 02 40 14 09 83

Avis administratifs



Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) Modification n° 3

APPROBATION PARTIELLE

Par délibération du 8 juillet 2019, le conseil de communauté a approuvé partiellement la modification n° 3 du Plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté urbaine Angers Loire Métropole portant sur les points suivants :

- ajuster certaines règles pour permettre la réalisation des projets lauréats de l'appel à projet innovant "Imagine Angers", règles qui portent notamment sur l'implantation et la hauteur des constructions,
- de créer une orientation d'aménagement et de programmation et de faire évoluer à la marge le plan des hauteurs et le plan de zonage pour permettre la réalisation de nouveaux projets ou faciliter la poursuite de projets en cours,
- de faire évoluer un emplacement réservé afin de permettre une bonne intégration des projets aux tissus environnants.

Sur les 13 points d'évolution que contient le projet de modification n° 3, il est proposé d'en approuver 12 et de reporter le point n° 1.9 relatif à l'instauration d'un périmètre d'attente de projet global sur le secteur de la gare à Angers. En effet, tout en ayant donné un avis favorable, le commissaire enquêteur enjoint la collectivité à donner rapidement des perspectives aux propriétaires en place et en tout état de cause, avant le terme du périmètre d'attente de projet global d'une validité de 5 ans. L'examen de ce point est reporté à une instance ultérieure, donnant le temps d'un nouvel échange avec les propriétaires.

La délibération est mise à disposition du public au siège d'Angers Loire Métropole (83, rue du Mail à Angers, Direction aménagement et développement des territoires, 3e étage), dans les mairies d'Angers, Avrillé, Beaucouzé, Béhuard, Bouchemaine, Brallay, Canteau-Epinard, Ecoiffant, Ecuillé, Feneu, Le Plessis-Grammoire, Les Ponts-de-Cé, Longuenée-en-Anjou (commune déléguée du Plessis-Macé), Montreuil-Juigné, Murs-Érigné, Rives-du-Loir-en-Anjou (commune déléguée de Soucelles), Saint-Barthélemy-d'Anjou, Saint-Clément-de-la-Place, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Saint-Lambert-la-Potherie, Saint-Léger-de-Linières (commune déléguée de Saint-Léger-des-Bois), Saint-Martin-du-Fouilloux, Sarrigné, Saunnières, Soullaines-sur-Aubance, Soullain-et-Bourg, Tréziac, Verrière-en-Anjou (commune déléguée de Saint-Sylvain-d'Anjou) et dans les locaux de la préfecture de Maine-et-Loire, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Pour le Président
Le Vice-Président délégué
Daniel DIMICOLI.



SARL GRONEAU COMBUSTIBLES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 52 899,81 euros
Siège social : zone d'activités de Daudet
Au Gas-Robin
Montjean-sur-Loire
49570 MAUGES SUR LOIRE
389 371 030 RCS Angers

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 18 juillet 2019, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La nouvelle dénomination de la société est Groneau Combustibles.

Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 52 899,81 euros.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par M. Richard Bois-moreau.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par : Président de la société : M. Richard Bois-moreau demeurant 14, rue de la Chapelle, Montjean-sur-Loire, 49570 Mauges-sur-Loire.

Pour avis
La Gérance.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous seing privé, en date du 16 juillet 2019, à Thouars (Deux-Sèvres), enregistré à la recette des impôts de Angers (Maine-et-Loire), le 19 juillet 2019 dossier 2019 00036704, référence 4904P01 2019 A 04376, la SARL Triperie 49, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 522 002 336 dont le siège social est sis à Saint-

Barthélemy-d'Anjou (49124), 37, rue Maurice-Geslin ; a cédé à : la SAS Triperie Française, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, dont le siège social se situe à Saint-Jean-de-Thouars (79100), 3, avenue du Bois-de-la-Dame, immatriculée au RCS de Niort sous le numéro 851 839 563, un fonds artisanal et de commerce de boucherie, triperie, vente sur les marchés, exploité à Le Plessis-Grammoire (49124), lieu-dit Beaulieu, pour lequel elle est immatriculée sous le numéro 522 002 336 00025 ; jouissance : 16 juillet 2019 ; prix : 95 000 euros.

Opposition, s'il y a lieu, dans le délai légal, sur le lieu d'exploitation du fonds à Le Plessis-Grammoire (49124). lieu-dit